

Bouge, le

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos Résidences – Services.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires à propos de celles-ci dans les documents ci-joints.

Si vous souhaitez vous inscrire sur notre liste d'attente, il est nécessaire de compléter et de nous renvoyer par courrier les documents se trouvant aux pages 5, 6 et 7.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

*Le Service Social
081 / 219 712
service.social@c-a-b.be*

A propos de nos « résidences - services » ...

En mars 2007, notre **Résidence Sardanson** de 30 appartements (entre 50 et 65 m²) ouvre ses portes ... En août 2011, la **Résidence Moulin à Vent** qui comporte 6 appartements (entre 55 et 85 m²) voit le jour ...

Les appartements comprennent : un hall d'entrée, une pièce de séjour avec une cuisine équipée, une chambre à coucher, une salle de douche avec WC et un débarras.

Les logements ne sont pas meublés (sauf cuisine équipée et meuble sous l'évier de la salle de douche) et les fenêtres sont garnies de rideaux et de tentures ignifugées (traitées contre le feu) afin de répondre aux normes en vigueur (la mise à disposition est payante).

Pour la Résidence Sardanson, il est également possible de louer, selon les disponibilités: un garage, une cave ou un grenier dont les prix varient entre 30 et 50 € par mois.

Quel est le concept d'une Résidence - services ?

La résidence-services est un domicile, un véritable chez-soi parfaitement indiqué pour des personnes âgées de plus de 60 ans bénéficiant encore d'une certaine autonomie mais qui ne souhaitent plus rester chez elles, en raison d'un logement qui nécessite des travaux lourds de rénovation, souffrant d'un isolement et de solitude, ...

La philosophie de cette structure est d'être le trait d'union entre le domicile et la maison de repos.

La sécurité qu'offre la résidence est un atout. En effet, une présence est assurée 24h sur 24 et 7j / 7 afin d'apporter une réponse en cas d'appel d'urgence (ceux-ci devant rester ponctuels.)

Si les résidents ont besoin d'aide pour les actes de la vie journalière : soins quotidiens, préparation de repas, courses, entretien du logement, ... ils devront faire appel à des services extérieurs (via la mutuelle, les titres services, ...)

Les résidents qui le souhaitent, peuvent également s'inscrire s'ils le souhaitent à toutes les animations et activités de la maison de repos ; ce sont des moments importants de convivialité et de communication !

Un lien fonctionnel existe entre la Résidence-Services et la maison de repos. Cela signifie que si un résident de la Résidence-Services se retrouve dans l'incapacité momentanée ou définitive d'assurer les gestes de la vie quotidienne suite à un problème de santé, le service social de l'institution aidera autant que faire se peut celui-ci à trouver une solution adaptée au sein des différents services proposés : centre de jour, court séjour, maison de repos, maison de repos et de soins,...

Comme en maison de repos, une convention est établie entre l'établissement et la personne accueillie, celle-ci est aussi invitée à respecter un règlement d'ordre intérieur.

Voilà dressée en quelques points la structure d'une résidence-services.

Informations pratiques

Les prix des appartements varient entre 884,31 et 1297,86 € par mois charges comprises selon le logement. Les charges incluent : l'eau, l'électricité, le chauffage, l'entretien des locaux communs ainsi que l'utilisation de la buanderie (machines à lessiver et séchoirs).

Ne sont pas compris : l'entretien des appareils électrique personnels, le remplacement des ampoules, la réparation de tout dommage éventuel imputable au résident.

Les loyers sont payables anticipativement et les suppléments (repas, téléphone, télédistribution, ...) sont facturés à terme échu.

Les résidents ont la possibilité de réserver des repas. Ceux-ci sont consommés dans une salle de restaurant située au sein de la Résidence même.

Voici les prix des repas :	Déjeuner	→	3 euros
	Diner	→	7,5 euros (potage, plat, dessert et boissons)
	Souper	→	4,5 euros

Chaque appartement est équipé :

- d'une **ligne téléphonique** directe : le résident paie le raccordement au prix de 0,37 €/jour ainsi que les communications téléphoniques vers l'extérieur au prix coutant.
- d'un raccordement à la **télédistribution** : 0,37 € / jour
- d'un accès à **internet** : 0,5 € / jour

Fiche d'inscription en liste d'attente pour la RS

Merci de répondre aux différentes questions suivante afin que l'on puisse procéder à votre inscription :

(* merci de cocher la situation qui vous concerne)

Vous souhaitez vous inscrire pour :

- La Résidence Sardanson (rue de Sardanson)
- La Résidence Moulin à Vent (Chaussée de Louvain)
- Les deux résidences services

Vous êtes :

- Isolé
- En couple

Nom : Nom :

Prénom : Prénom :

Né (e) le : Né (e) le :

Vignette(s) de mutuelle :

N° de téléphone (fixe et GSM) :

Adresse de votre domicile actuel :

.....
.....

Il s'agit :

- D'une maison
- D'un appartement
- D'une résidence

Depuis combien d'années occupez-vous votre domicile actuel ?

.....
.....
.....
Actuellement, recevez-vous de l'aide au domicile ?

- | | | | |
|-------------------------|-----|-----|-----------------------|
| - d'un infirmier | oui | non | à quel rythme ? |
| - d'une aide familiale | oui | non | à quel rythme ? |
| - d'une femme d'ouvrage | oui | non | à quel rythme ? |
| - d'un service de repas | oui | non | à quel rythme ? |

Remarque(s) :

.....
.....
.....
.....

Actuellement, votre autonomie vous permet-elle d'assumer tous les actes de la vie journalière?

Notamment pour :	la toilette	oui	non
	les déplacements	oui	non
	l'alimentation	oui	non
	les courses	oui	non
	la préparation des repas	oui	non

Remarque(s) :

.....
.....
.....

Avez-vous de la famille à Bouge?

Oui Non

Si oui, quel est le lien de parenté ?

.....
.....

Quel(s) est (sont) le(s) motif(s) qui vous poussent à changer de lieux de vie?

.....
.....
.....
.....

Pourquoi votre choix se porte-t-il sur notre Résidence - Services?

.....
.....
.....

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions et questions :

.....
.....
.....
.....

N.B. : il est nécessaire de réactualiser régulièrement votre inscription en liste d'attente en contactant le service social (par téléphone ou par courrier)

Date et signature :